



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

« INTERPELLATION BIEN-ETRE ENFANTS »

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2021

Dépôt : Groupe parlementaire CSV

Dépôt : Serge Wilmes

La Chambre des Députés :

- Notant que la grossesse et la naissance du bébé interrogent les habitudes de vie des parents ;
- Sachant que le concept des « 1000 premiers jours » - qui va de la conception aux deux premières années de l'enfant - lancé par Unicef permet d'envisager une approche globale de la santé de la mère et de l'enfant et du rôle du père pour promouvoir des environnements favorables au développement harmonieux du fœtus, du nouveau-né respectivement du nourrisson ;
- Considérant que dès, pendant et après la grossesse l'entourage immédiat des parents ainsi que les professionnels de santé et de la petite enfance jouent un rôle essentiel au sein des familles ;
- Constatant que selon des enquêtes menées en France les nouveaux parents se voient confrontés à une multitude d'informations tout en ayant l'impression de manquer d'accompagnement et de soutien ;
- Constatant que la France, suite aux conclusions d'une commission d'experts se composant de 18 membres qui a mené une analyse scientifique dans ce contexte, a adopté en 2019 le concept des « 1000 premiers jours » dans le cadre d'une nouvelle politique de Santé publique de la Petite enfance avec la mise en place de plusieurs outils destinés aux familles comprenant une campagne d'information, le livret de nos 1000 premiers jours qui est envoyé à tous les futurs parents dès la réception de leur déclaration de grossesse ainsi que le site internet 1000-premiers-jours.fr et l'application numérique téléchargeable ;
- Notant que le site internet 1000-premiers-jours.fr facilite le regroupement et le partage d'informations et conseils et propose des réponses claires, accessibles et bienveillantes aux questions que se posent les futurs et jeunes parents.



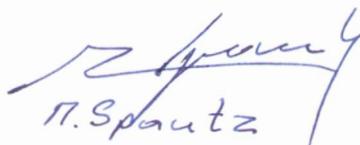
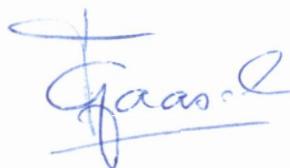
CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Invite le gouvernement :

- A suivre l'exemple français et à mettre en place un site internet central (avec application numérique) qui regroupe les données, les conseils et les informations axés autour du bien-être de l'enfant dès la grossesse afin d'accompagner au mieux les (futurs) parents.



Serge Wilmes



P. Spautz

LMOSAR

